



Fédération québécoise
d'athlétisme



Brandon, Manitoba
8 au 14 août 2018

Championnats Nationaux d'Athlétisme 2018 de la Légion

MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

Lors des Championnats provinciaux (14-15 juillet à Québec) et sélections en épreuves combinées (2-3 juin à Montréal), chaque athlète devra concourir dans les épreuves pour lesquelles il vise une sélection sur l'Équipe du Québec.

L'inscription de l'Équipe du Québec aux Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion sera complétée par la FQA au terme des Championnats provinciaux à Québec les 14-15 juillet 2018.

Les Championnats nationaux de la Légion étant « ouverts », les athlètes qui ne seront pas sélectionnés sur leur équipe provinciale pourront également y participer. Ils devront toutefois prendre leurs propres arrangements – à leurs frais (transport, hébergement, etc.) et s'inscrire par eux-mêmes avant la date limite pour les athlètes du volet ouvert qui est le mercredi 1^{er} août 2018 à 16h00.

Dates importantes

Date	Description
1 ^{er} mai 2018	Début de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>
2 et 3 juin 2018	Sélection en épreuves combinées (DEC, HEP, PENT) à Montréal
14 et 15 juillet 2018	Sélection en épreuves individuelles à Québec
15 juillet 2018	Fin de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>
8 août 2018	Départ de l'équipe à l'aéroport de Montréal (très tôt le matin)
10 au 12 août 2018	Championnats Nationaux de la Légion
14 août 2018	Retour de l'équipe à l'aéroport de Montréal (en début d'après-midi)

Admissibilité

- 1) Lors des Championnats provinciaux à Québec les 14-15 juillet, seuls les médaillés en catégories "Juvénile" et "Cadet" seront admissibles à une sélection. Les athlètes surclassés ne seront pas considérés.
- 2) Les *Normes de qualification* devront être réalisées en sol québécois* du 1^{er} mai au 15 juillet 2018 lors de compétitions reconnues par la FQA dans les classements provinciaux.
*Exception – Les performances réalisées à Ottawa lors des Championnats Canadiens Juniors en épreuves combinées (3-4 juillet) ainsi qu'en épreuves individuelles (5-8 juillet) seront admissibles.
- 3) À l'exception des épreuves combinées, les performances réalisées sans mesure de vent ou avec vent favorable de plus de 2 m/sec dans les courses de 200m et moins ainsi qu'en sauts horizontaux ne seront pas acceptées.
- 4) L'athlète devra être membre en règle de la FQA dans le secteur compétitif pour l'année 2018 au moment de la réalisation de sa performance qualificative.
- 5) L'athlète doit déclarer, lors des Championnats provinciaux à Québec les 14-15 juillet, son intérêt à participer sur l'Équipe du Québec pour la Légion au moyen du formulaire disponible sur place.

Contingent et limitations

- L'Équipe du Québec sera composée de 40 athlètes, soit 20 à 25 juvéniles, et 15 à 20 cadets.
- Un maximum de 2 représentants pourra être inscrit dans chaque épreuve.
- Les athlètes sélectionnés pourront prendre part lors des Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion à un maximum de 3 épreuves individuelles en plus des relais.
- Les athlètes inscrits aux épreuves combinées pourront cependant prendre part à une seule épreuve individuelle, et uniquement si celle-ci a lieu durant leur journée libre. Ils pourront toutefois participer aux relais sans restriction.
- En étant sélectionnés à titre de membre de leur équipe provinciale, les athlètes ne pourront s'inscrire à aucune épreuve en tant qu'athlète du volet ouvert de ces championnats.

Déclaration d'intérêt

Lors des Championnats provinciaux à Québec les 14-15 juillet, chaque athlète médaillé ayant réalisé au cours de la saison la norme de qualification dans son épreuve devra compléter les documents requis et les remettre sur place au représentant de la FQA à la loge de la Fédération québécoise d'athlétisme. Les athlètes qui seront sélectionnés recevront par la suite les instructions concernant le paiement des frais et l'envoi du formulaire de consentement parental.

Frais d'équipe

Les frais d'équipe sont de QUATRE CENT DOLLARS (400\$) par athlète. Le billet d'avion aller-retour, le transport local pendant le séjour au Manitoba, l'hébergement, l'alimentation, le vêtement d'équipe et l'inscription aux épreuves de Championnat sont offerts sans aucuns frais additionnels. Les athlètes seront pris en charge par le personnel d'encadrement de l'équipe à compter de leur arrivée à l'aéroport de Montréal le 8 août et jusqu'au retour le 14 août.

Blessure ou maladie

- La FQA se réserve le droit de retirer de l'équipe un athlète blessé ou malade qui n'est pas en condition pour performer à son meilleur lors des Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion.
- Une fois l'athlète sélectionné, et jusqu'aux Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion, les parents de l'athlète doivent rapporter immédiatement toute blessure, maladie ou changement dans la situation de l'athlète qui pourrait affecter sa capacité à concourir au plus haut niveau. Un avis de blessure ou maladie doit être envoyé immédiatement à Nana Momoh (nmomoh@athletisme.qc.ca)
- Le défaut de rapporter adéquatement une blessure ou maladie avant l'événement entraînera pour l'athlète son retrait de l'équipe, et les parents seront responsables de tous les coûts associés à l'athlète pour cet événement.

Processus de sélection

La sélection des athlètes se déroulera par tours successifs jusqu'à l'atteinte du contingent de 40 athlètes, et en fonction des limitations énumérées précédemment.

Les athlètes devront réaliser la combinaison requise de norme de qualification durant la saison et de rang dans l'épreuve lors des Championnats provinciaux afin d'assurer leur sélection.

1^{er} tour de sélection :

- Les médaillés d'or ou d'argent détenteurs d'une Norme "A" dans la même épreuve.

2^e tour :

- Les double médaillés d'or ou d'argent (i.e. or + or, or + argent ou argent + argent) détenteurs d'une Norme "B" dans les deux épreuves.

3^e tour :

- Dans les épreuves où le médaillé d'or ou d'argent aurait refusé sa sélection, le médaillé de bronze détenteur d'une Norme "A" dans la même épreuve.

4^e tour :

- Les médaillés d'or ou d'argent les plus près de la Norme "A" dans leur épreuve, de même que les médaillés de bronze les plus près de la Norme "A" dans les épreuves où le médaillé d'or ou d'argent aurait refusé sa sélection.

Départage

Le départage entre les derniers candidats sera fait en calculant l'écart en pourcentage entre la performance réalisée et les normes "A" et "B".

En cas d'égalité lors des Championnats provinciaux pour un rang ouvrant droit à une sélection, notamment dans les sauts verticaux, le détenteur de la meilleure performance admissible réalisée durant la saison aura préséance. Si l'égalité persiste, la deuxième meilleure performance admissible de chaque athlète sera prise en considération, puis la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.

Circonstances exceptionnelles

Le comité de sélection se réserve le droit, après approbation du Directeur technique, de sélectionner un athlète en vertu de circonstances exceptionnelles.

Normes de qualification de l'Équipe du Québec

Cadet féminin	Norme "A"	Norme "B"	Cadet masculin	Norme "A"	Norme "B"
100m	12.33	12.54	100m	11.26	11.48
200m	25.31	25.96	200m	22.81	23.34
300m	40.55	41.43	300m	36.12	37.00
800m	2:13.67	2:18.01	800m	1:59.12	2:02.01
1200m	3:33.59	3:41.29	1200m	3:12.64	3:16.94
2000m	6:27.58	6:35.35	2000m	5:48.33	5:55.07
80m haies	11.82	12.10	100m haies	13.75	14.29
200m haies	27.73	28.40	200m haies	25.36	26.05
1500m steeple	5:00.22	5:06.53	1500m steeple	4:26.81	4:32.21
1500m marche	7:24.86	7:44.10	1500m marche	7:00.00	7:15.00
Hauteur	1.64m	1.58m	Hauteur	1.84m	1.78m
Perche	3.15m	2.95m	Perche	3.65m	3.45m
Longueur	5.42m	5.15m	Longueur	6.37m	6.14m
Triple saut	11.18m	10.83m	Triple saut	13.04m	12.60m
Poids 3kg	12.83m	11.88m	Poids 4kg	15.16m	14.31m
Disque 1kg	36.40m	32.87m	Disque 1kg	51.68m	45.74m
Marteau 3kg	47.60m	43.13m	Marteau 4kg	50.64m	45.36m
Javelot 500g	39.16m	36.39m	Javelot 600g	52.18m	48.65m
Pentathlon	3124	2970	Pentathlon	3120	2973

Juvenile féminin	Norme "A"	Norme "B"	Juvenile masculin	Norme "A"	Norme "B"
100m	12.13	12.35	100m	10.92	11.10
200m	24.78	25.05	200m	22.16	22.47
400m	56.36	57.75	400m	49.35	50.10
800m	2:12.39	2:15.50	800m	1:54.30	1:55.57
1500m	4:34.35	4:40.39	1500m	3:57.84	4:01.34
3000m	9:56.34	10:18.81	3000m	8:37.08	8:48.85
100m haies	14.15	14.52	110m haies	14.47	14.88
400m haies	1:02.31	1:04.14	400m haies	55.45	56.40
2000m steeple	7:05.76	7:14.15	2000m steeple	5:59.26	6:06.33
3000m marche	15:46.84	16:10.67	3000m marche	14:05.64	14:25.01
Hauteur	1.69m	1.63m	Hauteur	1.99m	1.93m
Perche	3.35m	3.15m	Perche	4.15m	3.95m
Longueur	5.62m	5.42m	Longueur	6.80m	6.61m
Triple saut	11.70m	11.37m	Triple saut	13.98m	13.59m
Poids 3kg	13.67m	13.06m	Poids 5kg	15.45m	14.77m
Disque 1kg	39.02m	36.26m	Disque 1.5kg	47.91m	44.10m
Marteau 3kg	52.52m	49.73m	Marteau 5kg	54.12m	49.01m
Javelot 500g	41.23m	39.17m	Javelot 700g	55.63m	52.46m
Heptathlon	4625	4416	Décathlon	5880	5544